

Je seray toute ma vie ...

Sans la messe votre Exprez seroit parti Jl y a une demie heure. Je luy ay donné ... [30] sols pour l'encourager a faire plus de diligence. Je vous assure qu'on ne pouvoit l'expedier plus promptement qu'il l'a eté, et que j'ay tout quitté pour cela.

adieu mon Charmant Bailly Je vous presente tres humblement le bonjour et vous souhaite toute sorte de succez et une victoire complete [- ob damit auf Zurlaubens Wahlvorbereitungen zum Ammann von Stadt und Amt Zug angespielt wird, bleibe dahingestellt; Tatsache ist, dass dieser dann anlässlich der Landsgemeinde vom 4. Mai 1704 wirklich in das besagte Amt berufen wurde -].

Jl est midy sonné et votre Exprez part dans ce moment

Je vous envoye ... deux Envelopes a cachet volant, vous choisirez celle que vous trouverez la plus convenable pour votre Loüable Canton et vous la recacheterez proprement ainsy que vous le savez bien".

Original - AH 119, 286-287 - Blatt 287^v leer

104

1712 Dezember 9., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SPAN. AMBASSADOR LORENZO VERZUSO, MARCHESE DI] BERETTI-LANDI, AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN¹

*"J'ay parlé jcy avec les amis principaux, et Je leur ay fait un detail de tout ce qui concerne le Memoire², que vous avez envoyé a M. l'Ambassadeur de france [François-Charles de Vintimille, Comte du Luc], Sans pourtant me laisser entendre des particularités, qui estoient seulement pour Son Ex.^{ce}, et pour moy [- Nachwehen des Villmergerkrieges von 1712 -]. On sera disposé jcy [gemeint auf seiten von Schultheiss und Rat von Luzern] a ecrire a votre L. Canton [konkret dessen Ammann und Rat gemeint] tout comme vous desirez, mais jl est necessaire auparavant, que vos[dits] Seigneurs, et Supérieurs repondent d'abord a la derniere lettre de Lucerne. Cette lettre estant arrivée, on retournera Jcy a la Charge par une autre, qui sera tres Vive et qui donnera matiere pour faire bannir les deux marauts [Peter Konrad **Kränzlin** und Johann Baptist **Trinkler**, beides Menzinger, welche die im besagten Villmergerkrieg den V kath. Orten beigebrachte Niederlage nicht akzeptieren wollten und deshalb das*

Volk zu einem neuen Waffengang aufzustacheln versuchten, gemeint].
 Au bout du Compte, S. Ex.^{ce} M. l'Ambassadeur de France, et moy y
 trouverons mieux nostre fait, que d'admettre deux Pandarts a Nostre
 presence, toute soumission, qu'jls nous scauroient faire. Au reste
 si l'occasion s'estoit presentée qu'jls deussent venir a Lucerne,
 Mess.^{rs} du Conseil a l'egard de laisser Courir mes Conveniences les
 auroient laissez passer avec toute seureté. Il est donc question a
 present, que vous sollicitiez la reponse de votre L. Canton, et tout
 Jra par merveille. quant a M le Landsauptman [von Unterwalden, Jo-
 hann Jakob] akerman [=Achermann], Je tache tousjours Jcy de radoucir
 les esprits. Laissez moy faire et J'en viendray a bout [- waren die
 besagten Ambassadoren von Frankreich und Spanien zu Beginn des Vill-
 mergerkrieges eher noch für eine Lösung des Konfliktes - Toggenbur-
 ger Landrechtsstreit! - mittels Waffengewalt eingetreten, engagier-
 ten sie sich nach der Niederlage der V kath. Orte durch Zürich und
 Bern sehr für eine Aussöhnung zwischen den Parteien -].

Je viens de recevoir la lettre, que vous avez pris la peine de
 m'ecrire le 8.^e de ce mois, jointement a Celle de vos Seigneurs, et
 Superieurs. Je n'ay pas le temps d'en faire faire la traduction
 d'abord, apres cela pour pouvoir agir avec des vües positives, Il
 faut ... que vous me donniez reponse sur les articles de ... [ma
 précédente³ et] ... ma presente lettre: Que votre L. Canton, au Nom
 de Dieu, reponde a M.^{rs} de Lucerne, et jls vous donneront les
 eclaircissements necessaires, non seulement sur les deux[dits] hom-
 mes en question, Mais sur les autres aussy. Il faut encore attendre
 la reponse de S. Ex.^{ce} en envoyant d'abord pour Cela votre lettre a
 M. [Laurent-Corentin] **de la Martiniere** [den franz. Secrétaire d'am-
 bassade gemeint]. Il est Certain, que sans quelque Chatiment, on ne
 mettroit qu'un emplatre a la playe, et qu'une autrefois les memes
 gens pourroient seduire nouvellement votre Canton, et les Voi-
 sins.

je Suis bien Curieux de sçavoir ou la Garnison de Premgarten [=Brem-
 garten] est allée, et Je vous prie de m'en aviser. La haine entre
 les Zurichois, et les Bernois est plus grande que vous ne sçauriez
 croire

m l'Ambass.^r [von Frankreich] ne se porte pas bien. Je recois une
 lettre de m de la martiniere, mais sans nouvelles, a la reserve que
 la Paix est sûre [gemeint sind die Friedensschlüsse zwischen Frank-
 reich und Spanien einer- und Österreich, Holland und England ander-
 seits, die freilich erst 1713ff. in Utrecht und 1714 in Rastatt und
 Baden AG zustande kamen].

Je suis avec une parfaite obligation ...".

- 1) Der Adressat ist einer von Abbé **Beat Jakob Anton** Zurlauben n. 1712 angebrachten Randnotiz entnommen.
- 2) s. Zurlaubiana AH 28/5
- 3) Evtl. ist damit Berettis Schreiben vom 29. November 1712 - s. ebenda AH 105/52 - gemeint.

Original - AH 119, 288-289

105

1713 Dezember 14., Lille

A

SCHREIBEN¹ VON [LT. BEAT LUDWIG] ZURLAUBEN AN [MARIA JAKOBEA] "NÉE DE ZURLAUBEN" [ALS WITWE VON AEGID FRANZ ANDERMATT VERH.] ANDERMATT, "RECOMMANDÉE AU MAISTRE DE LA POSTE. PAR LUCERNE. PAR BASLE EN SUISSE. A ZUG"

*"C'est avec bien de la joie que je viens de recevoir votre lettre le 8.^e de ce mois par laquelle j'ay appris que vous avéz été incommodé d'une grande maladie qu'elle a durée pendant trois semaines tant, surquoy j'en suis bien au desespoir que je ne pas pûs estre informé plustost de votre incommodité, sans Cela je me serois plustost donner l'honneur de vous escrire, mais Comme j'apprends dans la vostre que vous estes tout entierement remis de vostre maladie, laquelle[!] remettrance me fait un grand sensible plaisir et pour ce qui touche la derniere lettre que j'ay receu de vous, sur qu'elle je vous demande mille pardons a Cause que j'estois si negligiant de ne point vous faire Reponse tout aussitost sur la vostre, la seule Cause est que si j'avois pas été incommodé d'une petite fievre, je n'aurois pas manqué a mon devoir. le Voyage de Vervin[s] m'a retardé pour aller avec Monsieur [Franz Leonz] **Meyenberg** [- während Zurlauben Leutnant in der Kompagnie von **Beat Jakob II.** Zurlauben im Regiment Pfyffer in franz. Diensten war, hatte Meyenberg den Posten eines Capitaine-commandant inne -], Car si M.^r Meyenberg n'auroit pas été tomber malade, laquelle Consiste d'une goutte, nous aurions été immanquablement, mais Comme il n'est pas encore remis de sa maladie il a envoyé Madame son Epouse [Maria Christina **Knopfli**] auprès de luy C'est sans doute pour qu'elle luy donne du soulagement de sa maladie, Car auparavant qu'il est tomber malade, il a tant soupiroit après elle qu'on peu pas davantage, si elle auroit été encore jeune ou jolie Cela luy sera été encore pardonnable, mais après Cela ils ont raison de s'aimer tous deux Comme Cela pour moy si j'avois ma vieille Maitresse je le fairay de mesme, mais non pas pour me marier avec elle, Car je n'ay plus le mesme sentiment pour elle que*